

Une équipe de professionnels pour vous accueillir ou vous accompagner

**MDS de l'Arrageois**

Bât Le Vercors  
Place des Chamois - BP 19  
62 223 Saint-Nicolas  
03.21.15.21.00.

**MDS de l'Artois**

104, rue du Banquet Réformiste  
62 403 Béthune Cedex  
03.21.01.62.62.

**MDS de l'Audomarois**

16, rue du St Sépulcre BP 351  
62 500 St Omer  
03.21.12.28.30.

**MDS du Boulonnais**

153, rue Brecquerecque BP 767  
62 321 Boulogne sur Mer Cedex  
03.21.99.15.40.

**MDS du Calaisis**

40, rue Gaillard BP 507  
62 106 Calais Cedex  
03.21.00.02.00;

**MDS de Lens-Liévin**

Pôle Tertiaire Bergson  
1, rue Bayle BP 14  
62 301 Lens Cedex  
03.21.14.71.00.

**MDS d'Hénin-Carvin**

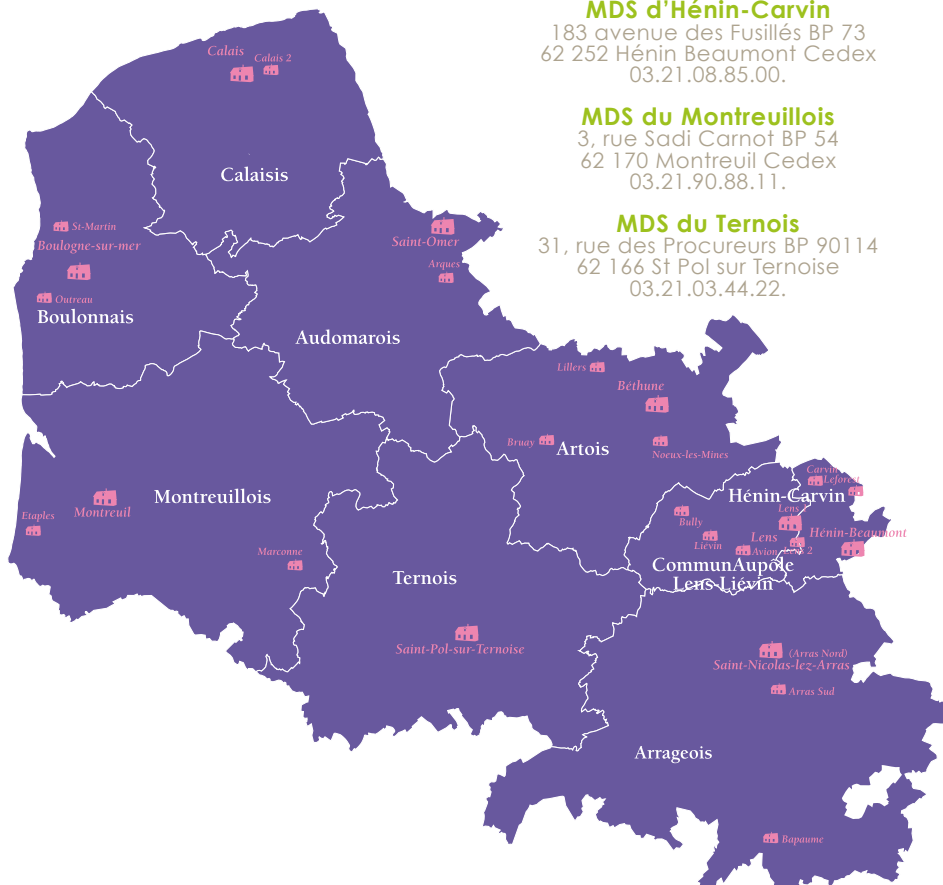
183 avenue des Fusillés BP 73  
62 252 Hénin Beaumont Cedex  
03.21.08.85.00.

**MDS du Montreuillois**

3, rue Sadi Carnot BP 54  
62 170 Montreuil Cedex  
03.21.90.88.11.

**MDS du Ternois**

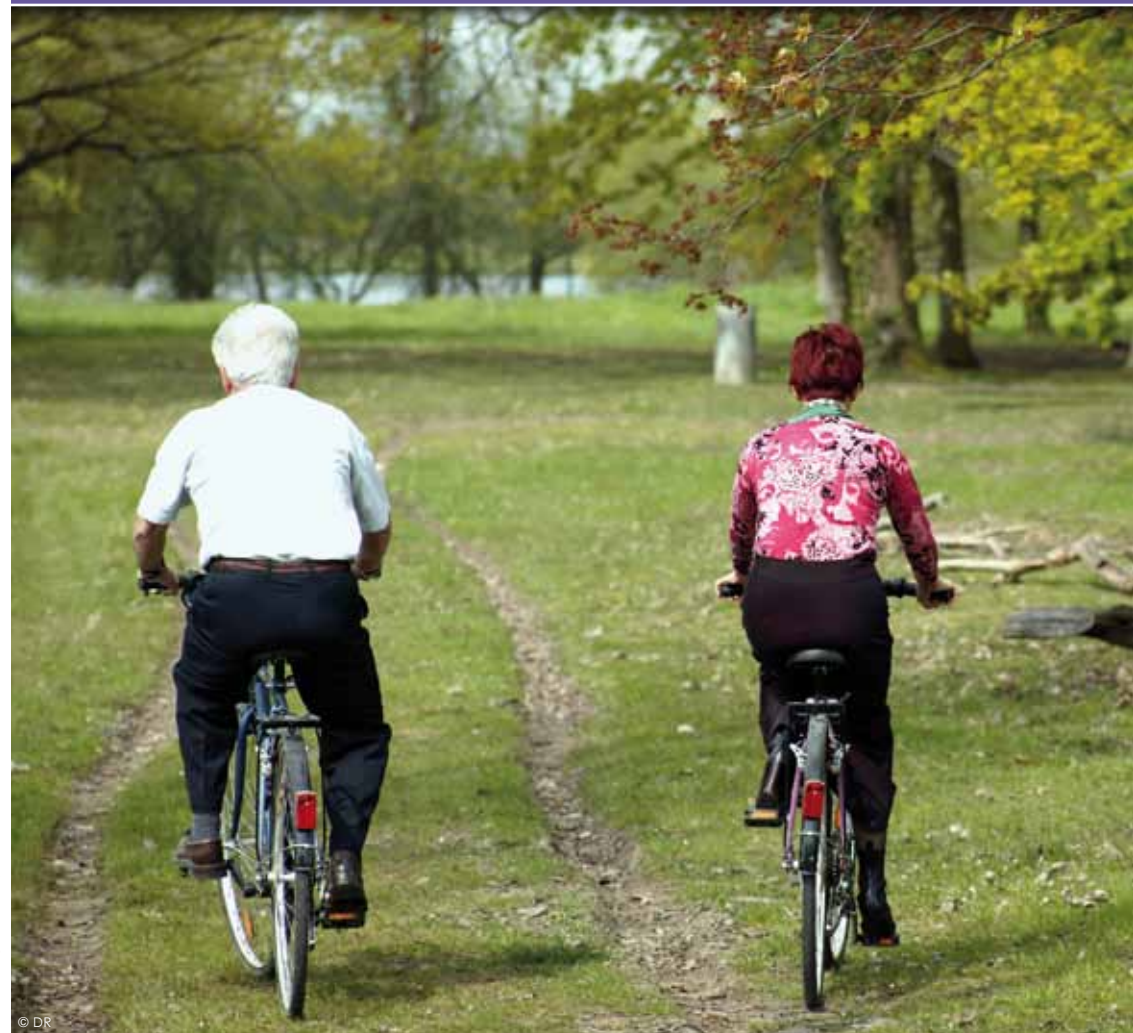
31, rue des Procureurs BP 90114  
62 166 St Pol sur Ternoise  
03.21.03.44.22.



Conseil général - Département du Pas-de-Calais - Direction de la communication - Photos : DR - Illustrations : Reno - Imprimerie départementale - Juin 2010

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE  
LES AÎNÉS ET LEUR FAMILLE



La solidarité, la volonté affirmée du Département du Pas-de-Calais

# À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN



«Dans un contexte où l'on vit de plus en plus longtemps, il devient indispensable de prendre en compte les nouveaux besoins des seniors, afin de leur permettre de vieillir sereinement.»

**Dominique DUPILET,**  
Président du Département du Pas-de-Calais  
Membre honoraire du Parlement

Le Département impulse, organise et coordonne toutes les politiques en faveur des personnes âgées, en lien avec ses partenaires institutionnels comme l'Etat, les Caisses de retraite, les Communes ...

## » offrir un accueil et une information de proximité

- 9 Maisons du Département Solidarité, 27 sites : le Département, un interlocuteur à votre écoute
- 9 Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) partenaires du Département

## » permettre à la personne âgée en perte d'autonomie de rester chez elle dans les meilleures conditions, grâce à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

- des aides humaines pour faciliter le quotidien : services d'aide et d'accompagnement à domicile...
- des aides matérielles : travaux d'adaptation du logement...
- des aides techniques : téléassistance, portage des repas...

## la Solidarité

Plus de 26 000 personnes bénéficient de l'APA à domicile dans le département, ce qui représente un montant de plus de 127 millions d'€.\*



## » développer des lieux de vie adaptés et de qualité

- en établissements (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, foyers logements...)
- en familles d'accueil (agrément, suivi et accompagnement)
- en accueil intermédiaire (accueil de jour, accueil temporaire...)

## » participer aux frais de séjour dans ces lieux de vie

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Aide Sociale à l'Hébergement

## la Solidarité

Plus de 7 600 personnes concernées par l'APA en établissement dans le Pas-de-Calais, pour un montant de plus de 38 millions d'€. Plus de 8 800 places en établissements médicalisés, 3 200 places en établissements non médicalisés, près de 400 places en familles d'accueil.\*



## » favoriser le bien-être au quotidien

- des actions de prévention : chutes, accidents domestiques, sommeil, alimentation, mémoire, activité physique...
- organisation chaque année de la « Semaine Bleue » et financement de spectacles de variétés
- financement des projets locaux en faveur de la santé et de la citoyenneté des personnes âgées



« Le Coderpa est l'instance départementale représentative des retraités et des personnes âgées. Il est consulté et est force de proposition sur toutes les orientations les concernant. »

**Dominique WATRIN,**  
Vice-Président chargé des personnes âgées.

\* chiffres 2009

Accueillir - Ecouter - Conseiller - Orienter - Accompagner - Protéger